

INSCRIPTION OCCASIONNELLE

INSCRIPTION A LA DEMI-PENSION DU COLLEGE BRASSENS POUR L'ANNEE 2019/2020

COUPON A CONSERVER PAR LES PARENTS

- 1) Le prix du repas occasionnel est de **4.20 € jusqu'au 31/12/2019**
Le paiement en une seule fois de la demi-pension à réception de la facture auprès des services de la Mairie Saint-Venant.
- 2) Toute demande de **changement de choix de régime, ne pourra être pris en compte que sur demande écrite** auprès de la Mairie à la fin du trimestre pour le trimestre suivant.

ATTENTION : Les repas seront assurés les Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi
Pas de repas le Mercredi

Le coupon ci-dessous est à rendre à la Mairie ou à l'Instituteur de votre enfant avant le 05 Juillet 2019.

Fait à Saint-Venant, le
Mettre mention « Lu et Approuvé » signature des parents

✂

REPAS OCCASIONNEL

COUPON DESTINE A LA MAIRIE

ANNEE SCOLAIRE 2019/2020

NOM de l'élève :.....PRENOM.....

ADRESSE :.....

NOM du responsable légal :

Téléphone des parents (anonymat préservé si liste rouge).....

CLASSE (rayer la mention inutile)

MATERNELLE

PRIMAIRE

Fait à Saint-Venant le

Mettre mention « Lu et Approuvé » signature des parents